



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Dossier suivi par : Pascal RIDGEN
Tél. : 03 87 28 30 80
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
Réf. : PR/

**Madame le Maire
de la Commune de
57740 LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD**

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de
l'environnement concernant le plan d'épandage
agricole des boues de la STEP de Longeville les St
Avold**

Metz, le **13 AOUT 2015**

**PJ : Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

Madame le Maire

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Valorisation agricole des boues de la STEP de Longeville les St Avold**

Ce dossier a été déposé par : M. le Président du District Urbain de Faulquemont

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2015-00035** en date du 22 mai 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


VALÉRIE ANTOINE-POTIER